

COMMUNIQUE DE PRESSE

Afin de soutenir nos traditions et notre identité collective, le Collège communal a décidé de doubler les subsides dédiés aux véritables acteurs du folklore local que sont les sociétés carnavalesques afin de soutenir la relance des carnivals 2021.

En plus d'avoir dû gérer l'annulation d'une partie ou de la totalité de leur saison et des frais qui y sont liés, ces sociétés ont vu leurs rentrées amputées suite à l'absence des événements qui leur permettaient d'engranger des rentrées supplémentaires.

Ce sera donc un montant global de 73270 € au lieu des 37225 € prévus initialement, parmi de nombreuses aides, qui sera consacré au soutien de notre folklore, un soutien qui indirectement permettra aussi de soutenir non seulement le secteur de l'Horeca, mais aussi l'ensemble des commerces locaux qui bénéficient des retombées du Carnaval et qui ne pourraient qu'être à nouveau des victimes de l'absence des sociétés carnavalesques lors de l'édition 2021.

A noter que ce bonus ne sera versé qu'aux sociétés qui seront bien présentes lors du carnaval 2021.